

## Pourquoi vacciner Les personnes de 65 ans et plus ?

Les personnes âgées ont une susceptibilité accrue aux infections car elles disposent d'un système immunitaire moins performant, répondent moins bien aux vaccins et présentent plus souvent une comorbidité (diabète, insuffisance rénale...).



- Avec l'âge, le génome accumule des modifications épigénétiques qui peuvent altérer le fonctionnement des cellules immunitaires.

- Enfin, les changements du microbiote intestinal lié à l'âge entraînent une diminution de l'efficacité des réponses immunitaires.

Ces modifications du fonctionnement du système immunitaire liées à l'âge sont également responsables d'une **réponse vaccinale suboptimale**. Plusieurs stratégies ont été développées pour améliorer la réponse vaccinale chez les personnes âgées :

- L'augmentation de la dose ou la réalisation de rappels plus fréquents.
- L'utilisation d'adjuvant.
- La modification de la voie d'administration des vaccins avec l'utilisation de la voie intradermique ou nasale.

Le vieillissement est associé à une prévalence accrue de la polyopathie. Certaines comorbidités telles que l'insuffisance rénale et le diabète ont été identifiées comme des facteurs de risque d'infection. Environ 2/3 des personnes de plus de 65 ans en France présentent une comorbidité.

Enfin la vie en institution (EHPAD...) expose les personnes âgées les plus fragiles à un risque accru de transmission de certaines infections.

### L'impact négatif de l'âge

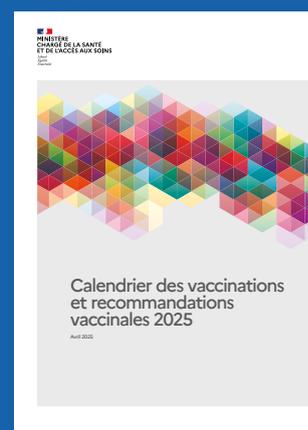
L'âge a un **impact négatif sur le système immunitaire** qui s'explique par différents mécanismes :

- Le vieillissement entraîne une immunosénescence, responsable d'une altération de l'immunité innée et adaptative.
- Les personnes âgées présentent également une inflammation chronique de bas grade (inflammaging) qui a un impact négatif sur la mise en place des réponses immunitaires.

### CALENDRIER VACCINAL 2025

Le calendrier vaccinal fixe les vaccinations applicables aux personnes résidant en France en fonction de leur âge, émet les recommandations vaccinales « générales » et des recommandations vaccinales « particulières » propres à des conditions spéciales (risques accrus de complications, d'exposition ou de transmission) ou à des expositions professionnelles.

*Pour accéder au calendrier, cliquez ici.*





## Quel est l'intérêt de vacciner les personnes âgées de plus de 65 ans ?

La vaccination est essentielle chez les séniors. Elle permet de les **protéger contre les infections** ou d'en réduire la gravité. La vaccination a également un **intérêt collectif**. Chez les personnes vivant en institution, la vaccination des résidents permet de limiter la circulation des agents pathogènes. Pour la coqueluche, la vaccination des grands parents empêche la transmission de la maladie aux nourrissons à risque de forme grave.

La vaccination des séniors est aussi un **déterminant du vieillissement en bonne santé**. En prévenant les infections, la vaccination permet d'éviter le déclin fonctionnel et la perte d'autonomie post-infectieux qui représente la sixième cause d'invalidité chez les personnes âgées. La vaccination protège également les séniors des complications non infectieuses de ces maladies : par exemple, la vaccination contre la grippe réduit le risque de maladies cardiovasculaires.

## Quelles sont les recommandations de vaccination chez les personnes de 65 ans et plus en France ?

### Diptérie Tétanos Polyomyélite (dTP) et Coqueluche (ca)

Le tétanos sévit toujours en France et touche particulièrement les personnes âgées (80 % des cas ont plus de 60 ans).

Une dose de vaccin combiné dTPca est recommandée à 65 ans puis tous les 10 ans. Pour la coqueluche la stratégie du cocooning doit être appliquée autour d'un nourrisson si la mère n'a pas été vaccinée pendant la grossesse ou a reçu le vaccin moins d'un mois avant l'accouchement. Dans ce cas, les grands parents dont le dernier rappel coquelucheux date de plus de 5 ans devront recevoir une dose de vaccin dTPca.

### Grippe

La grippe n'est pas plus fréquente chez les séniors mais elle est plus grave. D'après les données de Santé Publique France, entre 2011 et 2022, les personnes âgées de 65 ans et plus

représentaient 42 % des hospitalisations pour grippe et 44 % des cas admis en réanimation. Parmi les 9 000 décès en France liés à la grippe chaque année, 90 % concernent des personnes de 65 ans et plus.

La vaccination contre la grippe saisonnière est recommandée tous les ans à partir de 65 ans et prise en charge à 100 % par l'Assurance maladie.

Les vaccins disponibles contre la grippe saisonnière sont des vaccins inactivés injectables. Il existe un vaccin inactivé injectable haute dose qui a une AMM à partir de 60 ans et un vaccin adjuvanté qui a une AMM à partir de 50 ans.

Afin de limiter la circulation de la grippe dans la population et de protéger indirectement les séniors, la vaccination est également recommandée depuis 2023 chez les enfants âgés de 2 à 17 ans et prise en charge par l'Assurance maladie à 65 %.

### COVID

L'âge est le facteur de risque principal de faire une forme sévère de COVID. La vaccination est recommandée chaque année à l'automne pour les personnes de 65 ans et plus. Une dose supplémentaire de vaccin est recommandée au printemps pour les personnes âgées de 80 ans et plus, les personnes immunodéprimées quel que soit leur âge, les résidents d'EHPAD et d'USLD, ainsi que toute personne à très haut risque.

Un délai de 6 mois doit être respecté depuis la dernière dose de vaccin ou infection. Ce délai est raccourci à 3 mois pour les personnes de 80 ans et plus, les personnes immunodéprimées et à très haut risque.

Il est recommandé de réaliser cette vaccination en même temps que la vaccination contre la grippe saisonnière. Si la co-administration n'est pas possible, les deux vaccins peuvent être réalisés à n'importe quel intervalle.

### VRS

Les personnes âgées de 75 ans et plus ont un risque accru de faire une forme sévère d'infection à VRS. Le risque d'hospitalisation est multiplié par 6 et le risque de décès est 15 fois plus élevé chez les 75 ans et plus en comparaison aux 65-74 ans.

Les personnes âgées de 65 ans et plus présentant une comorbidité respiratoire ou cardiaque sont également à risque de complications du fait de la possible décompensation de leur pathologie sous-jacente.



## BIBLIOGRAPHIE

Jiang G, Zou Y, Zhao D, Yu J. Optimising vaccine immunogenicity in ageing populations: key strategies. *Lancet Infect Dis*. 2025 Jan 1;25(1):e23–33.

Buisson Y, Bégué P, Michel JP. Rapport 23-25. Vaccination des seniors. *Bull Académie Natl Médecine*. 2024 Feb 1;208(2):131–41.

Haute Autorité de Santé [Internet]. [cited 2025 Apr 8]. Élargissement des critères d'éligibilité à la vaccination antipneumococcique chez les adultes - Recommandation vaccinale. *Voir ici*

Haute Autorité de Santé [Internet]. [cited 2025 Apr 8]. Recommandations vaccinales contre le Zona. Place du vaccin Shingrix. *Voir ici*

Haute Autorité de Santé [Internet]. [cited 2025 Apr 8]. Stratégie vaccinale de prévention des infections par le VRS chez l'adulte âgé de 60 ans et plus. *Voir ici*

Haute Autorité de Santé [Internet]. [cited 2025 Apr 8]. Simplifions les vaccinations ! *Voir ici*

La vaccination est recommandée pour toutes les personnes âgées de 75 ans et plus et toutes les personnes de 65 ans et plus présentant des pathologies respiratoires chroniques (particulièrement BPCO) ou cardiaques (particulièrement insuffisance cardiaque) susceptibles de décompenser lors d'une infection à VRS. Trois vaccins ont obtenu une AMM européenne : Abrysvo®, Arexvy® et mResvia®. Au 23/05/2025 le remboursement de ces vaccins dans cette indication n'était toujours pas effectif. La nécessité d'un rappel n'est actuellement pas connue. Ces vaccins peuvent être co-administrés avec les vaccins contre la grippe et la COVID.

### Zona

L'incidence du zona augmente avec l'âge : après l'âge de 85 ans, le risque de développer un zona est de 50 %. Les complications du zona sont également plus fréquentes avec l'âge notamment les douleurs post zostériennes. La vaccination contre le zona est recommandée dès l'âge de 65 ans avec le vaccin recombinant adjuvanté Shingrix®. Un délai d'un an doit être respecté après un épisode de zona ou une vaccination antérieure par Zostavax®. Ce vaccin peut être co-administré avec les vaccins contre la grippe, la COVID, le pneumocoque et le dTPca. La nécessité d'un rappel n'est actuellement pas connue.

### Pneumocoque

L'incidence des infections invasives à pneumocoque augmente avec l'âge. Le risque serait multiplié par 3 entre 50 et 59 ans, par 5 entre 70 et 79 ans et par 12 après 80 ans par rapport aux adultes entre 15 et 49 ans. Ce risque est d'autant plus élevé en présence de comorbidités fréquentes chez les personnes âgées. Le pneumocoque est également la première cause de pneumopathie aigue communautaire chez les personnes âgées. La mortalité de ces infections est élevée (13,5%). La vaccination contre les pneumocoques est recommandée chez les personnes âgées de 65 ans et plus. Ces personnes doivent recevoir une dose unique de vaccin antipneumococcique conjugué 20



valent (Prevenir 20®). Ce vaccin peut être co-administré avec le vaccin contre la grippe saisonnière et le vaccin contre la COVID. La nécessité d'un rappel n'est actuellement pas connue. Un nouveau vaccin 21 valent Capvaxive® a obtenu récemment une AMM européenne. Son positionnement dans la stratégie vaccinale de l'adulte est en cours d'évaluation à la HAS. D'autres vaccins contre le pneumocoque sont en développement et devraient être prochainement commercialisés.

## COMMENT AMELIORER LA PROTECTION DES SÉNIORS ?

La couverture vaccinale des séniors reste suboptimale et doit être améliorée. **L'élargissement des compétences vaccinales** a permis de faciliter le parcours vaccinal, d'améliorer l'accès à la vaccination et de multiplier les opportunités de vaccination. De nombreux acteurs de santé peuvent maintenant, en plus du médecin traitant, prescrire et administrer ces vaccins aux personnes âgées ce qui permettra une amélioration de la couverture vaccinale.

**La simplification du calendrier vaccinal** élaborée par la HAS permet de clarifier les recommandations vaccinales avec des critères de vaccination à âge fixe.

Enfin la protection des séniors passe par la vaccination de l'entourage. Il est important de **renforcer la couverture vaccinale grippe et COVID des personnels travaillant auprès des personnes âgées**.

## RÉCAPITULATIF DES VACCINATIONS DES PERSONNES DE 65 ANS ET PLUS

VACCIN	RECOMMANDATIONS
dTPca	<b>A 65 ans puis tous les 10 ans.</b>
Grippe	<b>Une dose annuelle à l'automne.</b>
COVID	<b>Une dose annuelle à l'automne (délai de 6 mois depuis la dernière dose de vaccin ou infection).</b> <b>Une dose supplémentaire au printemps pour les 80 ans et plus, les personnes immunodéprimées, les résidents d'EHPAD et d'USLD, et les personnes à très haut risque (délai de 6 mois depuis la dernière dose de vaccin ou infection).</b>
VRS	<b>A partir de 75 ans : une dose (nécessité de rappel non connue).</b> <b>A partir de 65 ans si comorbidités cardiaque ou respiratoire.</b>
Zona	<b>Deux doses M0-M2 (délai minimal de 1 mois entre les deux doses) (nécessité de rappel non connue) (délai de 1 an après un épisode de zona ou vaccination par Zostavax®).</b>
Pneumocoque	<b>Une dose (nécessité de rappel non connue).</b>

A noter que si ces vaccins sont bien recommandés pour les populations âgées, tous ne sont pas encore remboursés.



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Chaque année, à l'occasion, de la Semaine Européenne de la Vaccination, Santé publique France publie un bulletin spécial.

Pour prendre connaissance du Bulletin régional des Pays de la Loire, cliquez ici.



## SERVICE D'AVIS MÉDICAUX « VACCINATION » EN PAYS DE LA LOIRE

### Aider les professionnels de santé vaccinateurs dans leur pratique quotidienne

En Pays de la Loire, 6 centres experts intégrés à des établissements hospitaliers proposent de répondre aux questions des professionnels de santé hospitaliers et libéraux sur la vaccination. Ces avis médicaux sont accessibles par téléphone et par e-mail.

#### 44 - LOIRE-ATLANTIQUE - CHU DE NANTES

CENTRE FÉDÉRATIF PRÉVENTION DÉPISTAGE EST  
DE LOIRE-ATLANTIQUE (CFPD EST 44)

06 19 45 57 28 du lundi au vendredi de 9h à 17h

[ist.vaccin.voyage@chu-nantes.fr](mailto:ist.vaccin.voyage@chu-nantes.fr)

réponse sous 48/72h

#### 44 - LOIRE-ATLANTIQUE - CH DE SAINT-NAZAIRE

CENTRE FÉDÉRATIF PRÉVENTION DÉPISTAGE OUEST  
DE LOIRE-ATLANTIQUE (CFPD OUEST 44)

OMNIDOC et ligne d'avis infectieux uniquement

pour les avis urgents : 02 72 27 87 37

#### 49 - MAINE-ET-LOIRE - CHU D'ANGERS - SMIT

CENTRE FÉDÉRATIF DE PRÉVENTION  
ET DE DÉPISTAGE DE MAINE-ET-LOIRE (CFPD 49)

Centre de Vaccination Polyvalente (CVP)

02 41 35 36 40

[cvp49@chu-angers.fr](mailto:cvp49@chu-angers.fr)

#### 53 - MAYENNE - CH DE LAVAL

CENTRE FÉDÉRATIF DE PRÉVENTION  
ET DE DÉPISTAGE DE LA MAYENNE (CFPD 53)

02 43 66 50 55 du lundi au vendredi de 9h à 12h  
et de 14h à 17h

[cfpd53@chlaval.fr](mailto:cfpd53@chlaval.fr)

#### 72 - SARTHE - CH LE MANS

CENTRE DE PRÉVENTION, DE VACCINATION  
ET DE DÉPISTAGE DE LA SARTHE (CPVD 72)

[cpvdavis@ch-lemans.fr](mailto:cpvdavis@ch-lemans.fr)

Vaccination HPV : 02 43 43 43 43

et demander le poste 38466 ou 37535

#### 85 - VENDÉE - CHD VENDÉE

CENTRE FÉDÉRATIF DE PRÉVENTION  
ET DE DÉPISTAGE DE VENDÉE (CFPD 85)

02 51 44 65 73 (choix n°2)

[cfpd@chd-vendee.fr](mailto:cfpd@chd-vendee.fr)

## INSCRIPTION À LA LETTRE D'INFO VACCINEWS

Pour vous inscrire à cette newsletter et recevoir les prochains numéros, merci de cliquer [ici](#).

Pour vous désabonner, merci d'écrire un mail à [sonia.thibaut@chu-nantes.fr](mailto:sonia.thibaut@chu-nantes.fr)

La publication de cette lettre d'information est soutenue par l'Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire et le Centre régional en antibiothérapie (CRATB) des Pays de la Loire, dans le cadre du projet régional VacciNews. Plus d'infos : [vaccinews.fr](http://vaccinews.fr)

Tous nos remerciements au Dr Sophie Blanchi, infectiologue au CH Le Mans (CPVD 72) pour sa contribution à ce numéro.

Le contenu de cette lettre d'information a été relu et validé par un comité éditorial composé de professionnels de santé des centres de vaccinations polyvalentes (CVP) de la région.